

CERTIFICAT DE FORMATION DE CONDUCTEUR ADR (HABILITATION) - ADR - TMD ADR- FORMATION CONDUCTEURS MARCHANDISES DANGEREUSES RECYCLAGE BASE

AFPA CHOLET
49300 CHOLET

Informations pratiques

Du 15/9/2025 au 16/9/2025

- en centre : 12 heures
- en entreprise : 12 heures
- 12h. Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.
- Temps plein
- Cours de jour

Formation entièrement présentielle

[Le détail de la session sur le site de l'organisme](#)

AFPA Cholet

La Bonnauderie

49300 Cholet

09-72-72-39-36

MC_PSR_Pays_de_la_Loire@afpa.fr

[https://www.afpa.fr/centre/centr e-de-cholet-la-bonnauderie](https://www.afpa.fr/centre/centre-de-cholet-la-bonnauderie)

Statut: Public

Réunions d'information collective

Non renseigné

Portes ouvertes

Non renseigné

Inscriptions

Ouvert

Pré-requis

Niveau d'entrée : Fin de scolarité, sortie fin de 5ème

Etre détenteur du certificat de formation ADR base en cours de validité au plus tard jusqu'à la fin du parcours de la formation de recyclage.

Lieu de la formation

AFPA Cholet

La Bonnauderie 49300 Cholet

09-72-72-39-36

MC_PSR_Pays_de_la_Loire@afpa.fr

Financements possibles

• Non renseigné

La formation

Objectif Général

Certification

Objectifs

- Connaître les prescriptions générales applicables au transport des marchandises dangereuses
- Connaître les principaux types de risques
- Avoir connaissance des dispositions relatives à la protection de l'environnement par le contrôle du transfert de déchets
- Connaître les mesures de prévention et de sécurité appropriées aux différents types de risque
- Savoir se comporter après un accident (premiers secours, sécurité de la circulation, connaissances de base relatives à l'utilisation d'équipements de protection, consignes écrites, etc.)
- Connaître les marquage, étiquetage, placardage et signalisation orange
- Savoir ce qu'un conducteur de véhicule doit faire et ne doit pas faire lors du transport de marchandises dangereuses
- Connaître le fonctionnement de l'équipement technique des véhicules
- Connaître les interdictions de chargement en commun sur un même véhicule ou dans un conteneur
- Savoir qu'elles sont les précautions à prendre lors du chargement et du déchargement des marchandises dangereuses
- Avoir une information générale concernant la responsabilité civile
- Avoir des connaissances sur les opérations de transport multimodal
- Connaître les dispositions applicables relatives à la manutention et l'arrimage des colis
- Connaître les restrictions à la circulation dans les tunnels et les instructions sur le comportement dans les tunnels (prévention des incidents, sécurité, mesures à prendre en cas d'incendie ou d'autres situations d'urgences, etc.)
- Avoir une sensibilisation à la sûreté

Actualiser les connaissances nécessaires pour transporter des marchandises dangereuses (TMD) conformément aux prescriptions de l'ADR et de l'arrêté TMD en vigueur afin d'obtenir le renouvellement du certificat ADR base.

Blocs de compétences

- > RNCP5629BC01 (CPP U1 - Epreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel)
 - Identifier la situation, la demande Décoder et analyser les données du problème Sélectionner et classer les informations de tous ordres Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés Établir le mode opératoire Établir un devis Respecter les impératifs de productivité définis par l'entreprise Participer à la gestion du stock Assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des postes de travail Établir la relation avec la clientèle, proposer, conseiller Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).
- > RNCP5629BC02 (CPP U2 - Projet de réalisation)
 - Décider de la retouche ou de la réparation des pièces Relever sur le produit et/ou sur le mouvement toutes les indications nécessaires à l'intervention Participer à l'étude d'un mécanisme élémentaire Définir le sous-ensemble d'un mécanisme élémentaire Démonter, nettoyer Effectuer les opérations de retouche,

d'adaptation, de fabrication d'une pièce en vue d'assurer ses fonctions Assembler, réassembler, régler Réaliser les opérations d'habillage Contrôler, tester, examiner la bienfacture finale Communiquer Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

> RNCP5629BC03 (CPP U3 - Cultures artistiques)

- Identifier les caractéristiques formelles, esthétiques, techniques et l'usage Repérer les éléments de décoration d'un appareil de mesure et nommer le style Classer historiquement et géographiquement des appareils de mesure du temps Comparer des appareils de mesure du temps d'époques ou de lieux différents Relier l'objet d'analyse à des contextes sociaux et culturels. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

> RNCP5629BC04 (CPP U4- Arts appliqués)

- Analyser et exploiter une documentation iconographique et/ou un objet réel d'une époque historique ou contemporaine en relation avec l'horlogerie Proposer diverses solutions esthétiques et techniques répondant à une demande précise Exprimer plastiquement ses recherches. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

> RNCP5629BC05 (CPP U5 - Mathématiques - physique-chimie)

- Mathématiques - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. Physique-chimie - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

> RNCP5629BC06 (CPP U6 - Langue vivante)

- Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu ; - Interagir en langue étrangère ; - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

> RNCP5629BC07 (CPP U7 - Français - histoire-géographie - enseignement moral et civique)

- Français Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer. Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire. Devenir un lecteur compétent et critique. Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. Histoire – Géographie et enseignement moral et civique Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures. Comprendre les enjeux liés au développement durable. Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation. Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

> RNCP5629BC08 (CPP U8 - Education physique et sportive)

- Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

> RNCP5629BC09 (CPP Unité facultative - Langue vivante)

- Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Résultats attendus

Certificat de formation ADR (valable 5 ans) conforme au § 8.2.2.8 de l'ADR si réussite à l'examen de fin de formation. Attestation de formation.

Niveau d'entrée

Fin de scolarité, sortie fin de 5ème

Organisation pédagogique

- > Modalité d'enseignement :
 - Formation entièrement présentielles

En savoir plus

Source : Cariforef des Pays de la Loire - 249794 - Code établissement : 38366



CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR

Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information sur la formation professionnelle et l'apprentissage en Pays de la Loire.

Des chargé.e.s d'information à votre écoute

0 800 200 303 Service & appel gratuits